CCAS de Montluel
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg-en-Bresse
Canton de Meximieux

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

CCAS DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2025-12-18-005
Séance du jeudi 18 décembre 2025
Date de convocation : vendredi 12 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Montluel s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, en session ordinaire sous la présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Présidente.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	*PROCURATION A*		*PRESENTS / ABSENTS*	*PROCURATION A*
Anne FABIANO CONTIGLIANI	Présent		**Marie-Luce BERTRAND**	Présent	
Franck GENILLON	Présent		**Odette POINT**	Présent	
Laurence RAVEROT	Présent		**Patrick DELOULE**	Présent	
Virginie BECQUET	Présent		**Eugène TURLET**	Présent	
Mustafa SARIKAYA	Absent		**Julie SANSON**	Présent	
Christian PRADIER	Absent		**Fabienne SANANES**	Absent	Laurence RAVEROT
Carine MOUSTAUD	Présent		**Marylène CLARY**	Absent	
Jean-Claude PERON	Présent				

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Odette POINT

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Pouvoirs : 1
Quorum : 8

Objet : Renouvellement de l'adhésion à la plateforme de dématérialisation ACTES–Hélios du Centre de gestion de l'Ain

Rapporteur : Anne FABIANO CONTIGLIANI

Madame la Présidente, informe les membres du conseil d'administration que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose aux collectivités un accompagnement dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation.

Le CDG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs :

La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (dispositif ACTES) :

Ce dispositif consiste en l'envoi à la Préfecture ou sous-Préfecture des actes transmissibles par voie électronique, via une application sécurisée. Il s'agit d'une démarche volontaire de modernisation administrative de la collectivité. L'accompagnement du Centre de gestion est conduit en concertation avec les services préfectoraux départementaux, et environ 260 collectivités bénéficient déjà de cet accompagnement du Centre de gestion de l'Ain.

La dématérialisation de la comptabilité publique (Protocole d'Echanges Standard – PES V2) :

Ce dispositif concerne les échanges de documents entre les ordonnateurs et les comptables. La dématérialisation des pièces jointes et la procédure de signature électronique devront être mises en œuvre selon un calendrier à définir avec les trésoriers.

Madame la Présidente invite le Conseil d'administration à délibérer,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité décide :
- D'APPROUVER le renouvellement de la convention et toutes pièces s'y rapportant pour la continuité de la dématérialisation de la comptabilité et certains documents administratifs,
- D'AUTORISER Madame la Présidente à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain annexée à la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après dépôt au contrôle de légalité
001-260110051-20251218-2025-12-18-005-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme
je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Le secrétaire de séance
Odette POINT

La Présidente
Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-260110051-20251218-2025-12-18-005-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2025